

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme
Stéphanie Leroy Farasse – stleroy@efe.fr

Renseignements inscriptions

IFE by Abilways
Rue de la Science, 4 - 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - Fax : +32 (0)2 534 89 81
infoclients-ife@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

450 € HT

Formation éligible au cofinancement

Ce prix comprend les rafraîchissements et la documentation de la formation. Vous pouvez payer en indiquant le nom du participant : pavirement@notrebanque-BGLBNPParibas IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 - Code BIC : BGLLULLL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways IFE Luxembourg, IFE Belgique, IFE CPTI, IGM, ACP INFORMATION, PRIVACY, IDCC, ABILWAYS DIGITAL est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous veillons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de votre fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles vous les fournissez, sur instructions légales de la Commission Nationale de la Protection des Données (CNPD). Les données sont conservées pendant une période maximale de 5 ans à compter de la date de leur collecte et les données commerciales sont susceptibles de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 10/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement de vos données, de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à contactinfo@feconatives.com ou par téléphone au +32 2338 10 20 ou par courrier postal à l'adresse suivante: -41, rue de la Science - 1000 Bruxelles.

© Décrypte et escrivei de informacion comercial de los países de eu grupo Abilways

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

Matinée du jeudi 18 octobre 2018 - Luxembourg

Le lieu de la formation vous sera précisé sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

© Fotolia



Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS



BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation "Fraude fiscale" (code 26378K) le jeudi 18 octobre 2018

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Fonction _____ Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires : _____

*Indispensable pour vous adresser votre convocation

26378K WEB

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MATINÉE DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018
LUXEMBOURG



FRAUDE FISCALE

Attention : vos risques sont nombreux !



www.ifebenelux.lu



Stéphanie Leroy Farasse

Conference Manager
sleroy@efe.fr

On a beaucoup parlé de la fraude fiscale constitutive, depuis l'année passée, d'infraction primaire de blanchiment. IFE by ABILWAYS, avec son comité d'orateurs experts, a souhaité approfondir le sujet dans une conférence consacrée **à tous les risques encourus en cas de fraude fiscale**. On abordera le blanchiment mais aussi la distribution de dividendes fictifs... pour étudier et illustrer **les cas de responsabilité pénale et fiscale** de l'administrateur, de la banque et le rôle du Compliance Officer. Retrouvez-nous le 18 octobre pour une approche novatrice du sujet.

POUR QUI ?

- Administrateurs, Partners, gérants
- Directeurs fiscaux, financiers et juridiques
- Directeurs finance and legal
- Directeurs comptables, chiefs accounts
- Conseils fiscaux
- Avocats, notaires, risk finance consultants
- Experts-comptables
- Juristes, Compliance Officers
- Gestionnaires de fortune, conseils en gestion de patrimoine
- Directeurs de private banking
- Responsables de clientèle privée

POURQUOI ?

- Comprendre le rôle du Compliance Officer
- Mesurer tous les risques que vous encourez en tant qu'administrateur, en tant qu'institution bancaire
- Appréhender les sanctions encourues

COMMENT ?

- Un programme d'actualité animé par des experts reconnus
- Un support écrit remis en début de séminaire à chaque participant
- Des intervalles réservés aux questions des participants



FRAUDE FISCALE : ATTENTION, VOS RISQUES SONT NOMBREUX !

MATINÉE DU JEUDI 18 OCTOBRE 2018

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

9h15

Les indices de fraude fiscale : quel rôle d'appréciation du Compliance Officer ?

- Quels sont les indicateurs pouvant suggérer une infraction de fraude fiscale ? Exemples pratiques
- Quelle souplesse d'appréciation par le Compliance Officer ?
- Quand est-il opportun de déclarer ?
- Quelles modifications apportées à l'organisation et aux procédures internes ?
- Quels sont les outils de détection des indices de fraude fiscale ?

Pierre Kirsch

Managing Director

PwC

10h00

Comment faire la distinction entre la fraude fiscale et l'optimisation fiscale ? Quels risques fiscaux pour le mandat d'administrateur ?

- Optimisation fiscale et fraude fiscale : comment faire la différence ? Qu'est-ce que la fraude fiscale ?
- Nouvelle définition de la fraude fiscale. Circulaire 17/650 : quelles obligations pour les professionnels ?
- Qu'est-ce que l'optimisation fiscale ? La demande de rescrit, la recherche de sécurité juridique
- Les différentes stratégies du contribuable

- Quels risques fiscaux pour les administrateurs ? Quel risque d'être appelés en garantie pour le paiement de l'impôt ? En cas de manque de substance ?
- Quels risques d'amendes et de sanctions disciplinaires ?

Olivier Dal Farra

Avocat

STIBBE

11h00 Café-networking

11h15

Fraude fiscale : quels sont les risques pénaux pour l'administrateur et la banque ?

- Dans quels cas la responsabilité pénale de l'administrateur est-elle engagée ? De la banque ? Ex. : distribution de dividendes fictifs, présentation de faux comptes sociaux...
- Quelles sanctions encourues ?

12h15

Quelles sanctions pour non-respect de la loi LCB/FT ?

- La fraude fiscale constitutive d'infraction primaire de blanchiment : quelles caractéristiques ?
- L'obligation pour la banque de mettre en place une procédure
- Quels risques en cas de fausses déclarations ? En cas d'omission de déclarations ?
- Quelles sanctions encourues ?

Thierry Pouliquen

Avocat à la Cour

POULIQUEN & CARAT ASSOCIÉS

13h15 Fin de la formation